



Meilleurs Vœux



N°73 JANVIER 2025

YQUELON | INFOS

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
QUIZ	4
AFFAIRES SCOLAIRES	5
TRAVAUX ET URBANISME	8
ENVIRONNEMENT	12
VIE SOCIALE	13
VIE ASSOCIATIVE	14
VIE COMMUNALE	18
INTERCOMMUNALITÉ	25
YQUELON PRATIQUE	27

illustration de couverture : © Agence Bleu-Nacré • Saint-Pair-sur-Mer

Directeur de la publication : Stéphane SORRE - Directeur de la rédaction : Philippe PICHARD - Rédaction : Commission communication



Conception graphique : EP Graphisme
www.ep-graphisme.fr
contact@elisepichard.fr



Photographies :
Mairie d'Yquelon



Imprimerie LECUIROT
Gavray (50)
02 33 61 75 35



LE MOT DU MAIRE

« **Bien vivre ensemble à Yquelon** » - Cette volonté de permettre à toutes les générations de s'installer et « bien vivre » à Yquelon se traduit dans l'évolution de sa population, toujours en progression, quand bon nombre d'autres communes françaises voient baisser leur nombre d'habitants. Plus petit territoire de Granville Terre & Mer en superficie, l'INSEE estime notre population totale au 1er janvier 2025 à 1 233 habitants, plaçant Yquelon au 11ème rang des 32 communes de GTM.

Le recensement officiel sera organisé dans les prochains jours, jusqu'à la mi-février : je vous demande de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs et je ne serais pas surpris que le nombre réel d'habitants yquelonnais soit finalement encore supérieur aux dernières évaluations...

La situation même de notre commune, au sein de l'agglomération granvillaise, contribue à son attractivité. Mais je suis convaincu que vous savez également apprécier l'implication et le professionnalisme de nos agents qui se dévouent sans compter pour répondre aux besoins de la population et de notre cadre de vie : propreté, entretien des espaces publics, fleurissement, services scolaires, démarches administratives, accueil, ... Tout est mis en œuvre pour que les services publics soient localement assurés avec réactivité et efficacité, dans l'intérêt général et en lien étroit avec les équipes de GTM. Je tiens sincèrement à en remercier tous ceux qui y contribuent, au même titre que les acteurs associatifs et bénévoles qui s'investissent pour le dynamisme de la vie communale.

Parmi les nombreux chantiers menés en 2024, la 1ère tranche d'aménagement des rues du cœur de bourg, en lien avec l'achèvement prochain de la ZAC du Rond de Chêne, permet de traduire les enjeux écologiques et inclusifs de notre plan communal de mobilités : réduire les vitesses, sécuriser les déplacements de tous en encourageant les mobilités douces. Vous en trouverez la description complète dans ce magazine.

Une 2ème tranche de travaux concernant les rues des Fontaines et du Pas sera engagée dès que possible en 2025, avec cette même volonté d'inscrire le développement durable de notre commune dans le défi des transitions à relever ensemble. L'Atelier du Marais, notre bureau d'études, conduit également les réflexions pour aménager une liaison douce avec le hameau du Val tout comme transformer le chemin du Latéral en véritable voie verte.

La commune va continuer à se développer de manière à permettre l'accès aux logements et le parcours résidentiel du plus grand nombre. Les nouveaux responsables de la coopérative LOGIMANCHE ont confirmé l'ouverture, avant la fin de l'année, du chantier de 29 lots, en bordure de l'avenue de l'Europe, largement destinés aux primo-accédants. Toujours en 2025, la Communauté de Communes devrait finaliser un important volet « habitat » dans la zone du Taillais et l'adoption définitive du Plan Local d'Urbanisme intercommunal va donner une vision claire de l'urbanisation raisonnable de notre territoire dans les 10 à 15 années à venir.

La qualité de ce développement reposera toujours sur le dialogue, la tolérance, le respect des règles de vie en commun et j'en appelle donc à la responsabilité individuelle de chacun pour en faire notre vœu collectif et partagé en ce début de nouvelle année. Dans un contexte morose, troublé par des crises nationales et internationales, sans céder au repli sur soi, partageons cette qualité de vie au sein de notre commune ! Très bonne et heureuse année 2025 à tous, avec une pensée particulière pour celles et ceux que la maladie ou les accidents de la vie n'épargnent pas.

Stéphane SORRE
Maire d'Yquelon



YQUELON
MAIRIE





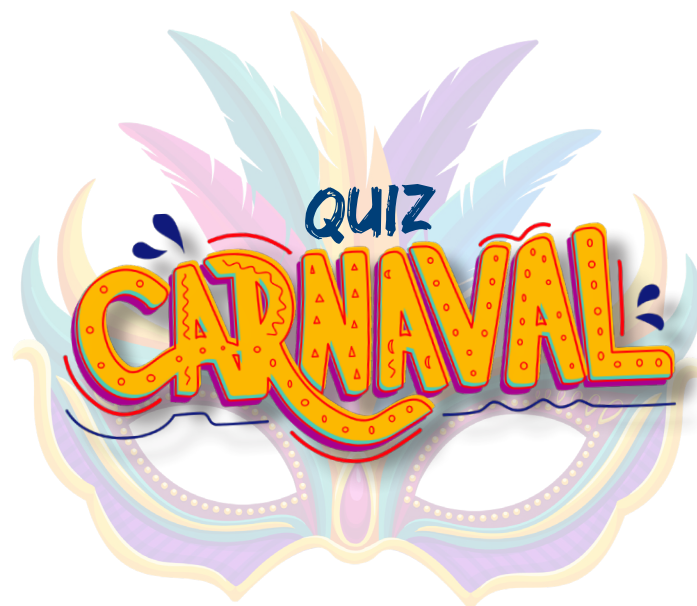
QUIZ

1. À quand remonte la première cavalcade ?

2. En quelle année le Carnaval de Granville a-t-il été inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO ?

3. Quelle est l'année de reprise du Carnaval après la seconde guerre mondiale ?

4. Combien de chars compte aujourd'hui la cavalcade ?



C'EST BEAU,
MAIS C'EST OÙ ?





Rentrée scolaire



Le 2 septembre 2024, 145 enfants ont pris le chemin de l'école. Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe sur le site de Longueville : Mmes Céline GAUTIER et Céline RIET.

TPS/PS : Cécile TISON - 25 élèves
MS : Sophie MALLEGOL - 22 élèves
GS/CP : Valérie ELLOY - 19 élèves
CP/CE1 : Céline RIET - 16 élèves
CE2 : Céline GAUTIER - 22 élèves
CM1 : Marie-Anne LENOËL - 23 élèves
CM2 : Antony AMIOT - 18 élèves

Le jeudi, M. AMIOT assurant son rôle de directeur, c'est Mme Manon BRIEC qui prend en charge la classe de CM2.



Mme Céline RIET et Mme Céline GAUTIER, respectivement enseignantes des CP-CE1 et des CE2 ont été nommées dans l'école Jean Moulin, à Longueville, en septembre 2024. Elles sont toutes les deux enseignantes depuis une vingtaine d'années. C'est Mme Manon BRIEC qui effectue le complément de Mme GAUTIER, le vendredi.

Très heureuses d'avoir intégré le RPI Longueville-Yquelon, elles apprécient le fait d'être dans une petite école locale de proximité, dans un environnement chaleureux et attentif pour l'épanouissement de chaque enfant.

Les deux classes se réunissent plusieurs fois par semaine pour apprendre le « vivre-ensemble », notamment lors de la chorale et l'éducation morale et civique. Elles travaillent en commun sur les projets de l'école.



Activités et projets PÉDAGOGIQUES

Cette année, les activités et les projets pédagogiques de l'équipe enseignante sont les suivants : cycle natation, spectacles à l'Archipel, « école et cinéma », sortie cinéma pour Noël (maternelles), foot à l'école, escalade, tennis de table, tennis et basket. Les maternelles participeront à des rencontres sportives. Les CM1 et CM2 préparent une randonnée vélo qui aura lieu au mois de mai 2025.

Chaque classe maternelle est pourvue d'une ATSEM (Agent Territorial au Service de l'Ecole Maternelle) : Gaëlle, Nathanaëlle et Marie-Lise. En équipe avec l'enseignante, elles contribuent au développement de l'autonomie des enfants.

La garderie évolue et ouvre désormais à 7h30, à la demande de certains parents. L'évolution du nombre d'enfants conduit à prendre une personne supplémentaire pour assurer son bon fonctionnement.

L'équipe de la garderie du matin est sous la direction de Nicolas, avec l'aide de Sophie et Marina.

Depuis trois ans, le dortoir de lits superposés est aménagé afin d'accueillir les petits pour un temps de sieste, et de leur permettre de s'approprier les lieux pour en faire un petit nid douillet.

60 élèves (des TPS au CP) ont participé à une animation fruits et légumes avec un quiz et une dégustation. Un album et un crayon leur ont été offerts.

L'affiche officielle du 151ème Carnaval de Granville (2025) a été réalisée par Martin, Nino, Léonore, Kaly et Youri, élèves de la classe de moyenne section de l'école Jean Moulin (RPI Longueville/Yquelon).



ASSOCIATION des parents d'élèves

Le bureau se compose de 11 membres :
(de gauche à droite sur la photo)

Julie DUJARRIER, Amandine BELLISSOR (présidente), Anne-Sophie AMATO, Mélanie HÉRAUVILLE, Carine DAVOINE, Pierre-Yves LEGALL, Alexandra HAVIN (vice-présidente), Céline LEBRAS, Élodie LEROUXEL (trésorière), Géraldine BÉDOUIN, Paul DUREL (secrétaire)



Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.

Cette année, l'APE met en place plusieurs actions :

- Participation au marché de Noël d'Yquelon
- Calendrier 2025 livré avant les vacances de Noël 2024
- Vente de gâteaux BIJOU en février-mars 2025
- Vente d'un livre de recettes en avril-mai 2025
- Après-midi pétanque en mai ou juin 2025
- Buvette au spectacle de fin d'année en juin 2025
- Vente de gâteaux et caramel beurre salé chaque vendredi du départ en vacances

La mobilisation de tous (parents, mairies, citoyens, commerçants ...) est primordiale pour pouvoir continuer à offrir des moments de bonheur aux enfants.

Vous pouvez nous contacter sur ape.longueville-yquelon@laposte.net.

CANTINE



Les enfants se régalaient toujours autant avec les petits plats de Nicolas. Depuis la rentrée, 130 repas sont servis en moyenne chaque jour.

Le prix du repas facturé aux familles est de 4,19 €, prix non augmenté depuis 2020. Le coût de revient pour le SIS LONGUEVILLE-YQUELON est de 8.91 € pour 14 149 repas distribués en 2023 et se décompose comme suit :

- 2.30 € coût de revient des matières premières
- 6.08 € coût de revient du personnel
- 0.53 € autres charges



LE CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE

Durant l'été 2024, la commune a fait remplacer la totalité du chauffage de l'école, c'est-à-dire tout le réseau de tubes en cuivre, les 49 radiateurs et la chaudière à gaz vieille de plus de 30 ans, par deux pompes à chaleur géothermiques. Les pompes à chaleur puisent les calories nécessaires dans le sol grâce à 11 forages verticaux de 90 m de profondeur environ, répartis dans la cour des maternelles et aussi dans le terrain de l'ancienne maison du garde-barrière SNCF situé devant l'école, parcelle en cours d'acquisition par la commune.

L'étude énergétique et la maîtrise d'œuvre de cette prestation ont été confiées au bureau d'études LENESLEY de Saint-Lô et c'est l'entreprise LR Énergies d'Agon-Coutainville et de Saint-Pair-sur-Mer qui a remporté l'appel d'offre.

Les autres entreprises qui ont participé aux travaux sont :

- BRÉBANT Forage de Bréville-sur-Mer avec POISSON TP pour les 11 forages, la réalisation des tranchées et la mise en place des sondes géothermiques.
- Les deux pompes à chaleur ont été fabriquées par l'entreprise LEMASSON d'Agneaux.

Le nouveau chauffage est en fonctionnement depuis la fin octobre et a été inauguré le 15 novembre avec l'ensemble des entreprises et les représentants des organismes qui ont participé à son financement.

Le budget global de cette opération est de 374 000 € HT, rendue possible par les aides financières conséquentes de :

- L'ADEME : 29 %, pour les études et les travaux
- Le Fonds Vert de l'État : 40 % pour les travaux
- Granville Terre et Mer : 5% pour les travaux

La commune a souscrit un emprunt de 140 000 € auprès de la Banque des Territoires pour financer ces travaux.



AUTRES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Durant les vacances d'été, l'entreprise de couverture VIGOT a réalisé la réfection totale de la toiture terrasse de l'entrée de l'école et aussi de la verrière du sas de liaison avec la salle de motricité.



INAUGURATION

15 NOVEMBRE 2024



YQUELON MAIRIE

Rénovation thermique École Jean MOULIN
inaugurée le 15 novembre 2024

Installation géothermique réalisée par la commune d'YQUELON
avec le soutien de :




TRAVAUX ET URBANISME

Début 2020, lors d'une réunion publique, beaucoup d'habitants avaient fait la demande d'améliorer la circulation piétonne et à bicyclette des Yquelonnais. Ainsi, au sein du conseil municipal, une commission spécifique a été créée, puis il a été fait appel à un bureau d'études pour élaborer un nouveau plan communal de mobilité.

Le choix a été fait de canaliser le flux des véhicules en transit sur les voies principales de la commune : l'avenue de l'Europe, la rue du 8 Juin et la route de Villedieu, et de réduire le nombre et la vitesse des véhicules dans les zones résidentielles afin d'y retrouver un peu de tranquillité et aussi de dégager de l'espace pour les piétons et les vélos.

Ce nouveau plan de circulation est mis en place depuis août 2022. Il restait encore à aménager la voirie et les rues pour que tous les usagers y trouvent leur place et puissent circuler en toute sécurité.

Une première tranche de travaux a été réalisée en 2024. Elle concerne la rue de la Goélette, le clos Costentin, la rue Saint-Pierre-et-Miquelon et la rue de L'Estran.

La voirie, les trottoirs ont été redimensionnés et refaits entièrement avec des revêtements de différentes couleurs en fonction des usages.

Les trottoirs de la rue de la Goélette et de la rue de L'Estran sont devenus perméables pour laisser l'eau s'infiltrer. Des massifs plantés et des espaces verts ont été créés partout où l'espace était insuffisant pour réaliser des places de parking.

Le clos Costentin a été réaménagé avec des places de stationnement supplémentaires et un cheminement piéton en béton désactivé se prolonge jusqu'à la place du bourg (arrêt bus, boulangerie).

Ainsi, non seulement la circulation est améliorée, mais également le cadre de vie des Yquelonnais, avec plus de végétation.

Les zones de stationnement sont en pavés gris et les entrées de cours sont en pavés jaunes.

Les trottoirs sont de couleur ocre ou en béton désactivé. La chaussée est en enrobé noir sauf dans les zones à circulation partagée où toute la chaussée est ocre et où surtout les piétons et cyclistes sont prioritaires avec la vitesse limitée à 20 km/h.

Le plan de mobilité et les travaux d'aménagement **DES VOIRIES**

Il y a trois zones partagées sur la commune : celle du taillais qui existait déjà, celle du centre bourg qui a été agrandie jusqu'à la rue de la Goélette et maintenant celle au niveau du pont SNCF.

Ces zones sont créées quand l'espace est insuffisant pour que chaque usager ait sa propre voie : trottoir de 1,4 m de largeur pour les piétons et voirie. Elles sont signalées par des panneaux et aussi par la couleur différente du revêtement.

Les règles de circulation ont aussi évolué, la vitesse étant désormais limitée à 30 km/h dans le centre bourg et les zones résidentielles.

La rue de L'Estran a été traitée différemment car sa largeur a permis de créer une voie douce de largeur 2,5 m où les piétons et les cyclistes peuvent circuler ensemble dans les deux sens.

Elle permet ainsi la liaison piétonne de la ZAC du Rond de Chêne avec l'école et elle sera aussi le prolongement du chemin du Latéral quand celui-ci sera aménagé en voie douce pour permettre la liaison avec Anctoville-sur-Boscq et Saint-Planchers.

Enfin, la rue Éric Tabarly, dont la réfection vient d'être réalisée, a été reprise par la commune. La rénovation du réseau d'éclairage public, concernant l'allée du Bocage, la rue Éric Tabarly, le chemin du Montais, l'allée du Bout de la Claque, et la rue des Petits bois, vient compléter l'ensemble des travaux.





RUE DE LA GOËLETTE



RUE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON



ALLÉE DU CLOS COSTENTIN



RUE DE L'ESTRAN



PONT SNCF



RUE ÉRIC TABARLY



La commune d'Yquelon s'engage en faveur d'une gestion durable des ressources et de la préservation de notre environnement !

Dans cette démarche, elle souhaite se doter d'une aire de compostage collectif.

Une réunion publique s'est déroulée le mardi 12 novembre, à la salle de convivialité, en présence de 35 personnes.

Les personnes souhaitant s'investir dans le compostage collectif sont invitées à se faire connaître à la mairie.

LES CIMETIÈRES SE METTENT *AU VERT*

Depuis l'interdiction des produits phytosanitaires dans tous les lieux publics, la commune d'Yquelon comme beaucoup d'autres, a décidé de végétaliser les cimetières.

Dans le cimetière de l'église, à l'exception des 2 accès principaux, les allées ont été végétalisées par nos agents.

Leur travail a été d'enlever la couche superficielle du gravier, et de semer un mélange de gazon à « pousse lente ».

Dans celui du Conillot, seules quelques inter-tombes ont été végétalisées en semant du sedum, une plante grasse.

Dorénavant, pour l'entretien des tombes, il est demandé de ne plus utiliser de produits toxiques (eau de javel), mais plutôt une brosse et des produits naturels (exemple : savon noir).

Le temps de la pousse du gazon, il est recommandé de ne pas trop piétiner les allées.

L'entretien de ces allées se fera à la tondeuse, dont le passage ne devra pas être gêné par les jardinières.

Ces lieux de recueillement se transformeront en des espaces enherbés pour les embellir, préserver l'environnement et faciliter les travaux d'entretien de nos agents.

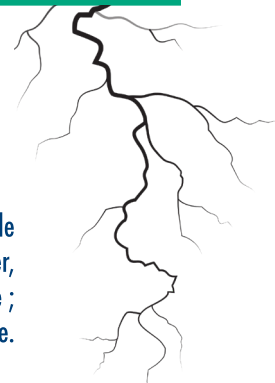


Les cimetières restent un sujet sensible, mais les mesures prises et l'implication de l'équipe technique sous la responsabilité de Renaud PICOT, ont bien pour objectif de préserver ces lieux de mémoire et de respect de nos défunts, afin de garantir la qualité durable de ces espaces.



Tempête

La tempête du 7 décembre a provoqué la chute d'arbres et de branches. C'est pourquoi la mairie a été contrainte de fermer, durant quelques jours, la rue du Pas pour des raisons de sécurité ; l'accès du Petit Bois restant interdit au public, jusqu'à nouvel ordre.



Le repas DES aînés



160 convives ont participé au repas des aînés offert par la commune d'Yquelon, le dimanche 17 novembre 2024, à la salle de convivialité.

Les participants ont profité de cette journée divertissante au cours de laquelle Mme Andrée LECOMTE, 95 ans et M. Pierre LEBAS, 94 ans ont été mis à l'honneur en présence de Stéphane SORRE, maire, et des élus.

Offre Santé MBA Commune, la mutuelle de tous les habitants de

YQUELON



4 formules santé au choix



Sans questionnaire médical, sans limite d'âge



Implantation locale dans l'Ouest



Services et assistance inclus

Nadège BALIDAS, conseillère MBA Mutuelle
Tel : 07 70 20 85 56

Mail : nadega.balidas@mbamutuelle.com
En agence : 17, rue du Pot d'étain - 50300 AVRANCHES



ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE D'YQUELON



L'association de Protection et de Mise en Valeur de l'église Saint-Pair d'Yquelon a organisé un concert en l'église, le 30 juillet 2024. Le public a pu apprécier Alice COMPAGNON au violon et Rubén YONNET-LONDONO BAENA au violoncelle.



CÉLÉBRATION



Depuis plusieurs années, la commune d'Yquelon a travaillé à la restauration complète de son église en lien avec l'association de Protection et de Mise en Valeur de l'église Saint-Pair d'Yquelon. À l'invitation de l'association, Mgr Grégoire CADOR, Évêque de Coutances et d'Avranches, est venu célébrer une messe d'action de grâce, le vendredi 19 juillet 2024.



VIE ASSOCIATIVE



Les drôles de dames

L'association « Les drôles de dames » compte, cette année, plus de quarante adhérents dont 2 hommes.
Contact : Mme Ginette GUY au 06 16 39 58 73.

Les Jardins DE LA LUCERIE



Les membres de l'association des jardins partagés d'Yquelon se sont retrouvés, le 14 septembre, pour partager un repas convivial. L'association compte, à ce jour, une vingtaine de jardiniers.
Contact : M. Eric BOUCHARD au 06 85 97 03 59



À l'en(vie) d'écrire

Atelier d'écriture : jouer avec les mots

C'est dans la salle du premier étage de la mairie que se poursuit l'atelier d'écriture animé par Jean-Christophe CAMUS. Cet atelier a démarré au printemps dernier et accueille, à ce jour, six participantes, restant ouvert à toute personne intéressée, sans aucun prérequis nécessaire.

Jouer avec les mots, écrire pour le plaisir, affirmer sa voix, sortir de sa solitude d'écrivain(e), partager ses textes, oser écrire hors des sentiers battus, accueillir les surprises.

A chaque séance, l'animateur vous propose de tirer le fil de l'imaginaire, de la mémoire ou de la réalité. On joue avec le langage, on crée des personnages, on commence à écrire une histoire.

L'atelier a lieu tous les quinze jours, le vendredi soir de 19h à 22h.

Prochaines dates pour 2025 : 10 et 24 janvier, 7 et 28 février, 14 et 28 mars, 25 avril.



Informations :

Association loi 1901
À L'EN(VIE) D'ÉCRIRE,
Jean-Christophe CAMUS,
06.78.65.66.43.
contact@alenviedecrire.fr



L'AMICALE YQUELONNAISE DU 3ÈME ÂGE

Les adhérents de l'association se réunissent toujours les après-midis des 2èmes et 4èmes jeudis du mois pour jouer à la belote, au tarot, ou au scrabble. Un goûter est servi en milieu d'après-midi. Les anniversaires sont également fêtés à chaque fin de chaque trimestre.

Au cours de l'année, deux sorties ont été organisées : l'une à Saint Malo/Cancale et l'autre dans le cadre d'un déjeuner spectacle à « l'Arménie » à Condé-sur-Vire. Le traditionnel repas de Noël s'est déroulé le mardi 10 décembre 2024.

À ce jour, pour le 1er semestre 2025 sont prévus :

- La galette des rois, le 23 janvier
- L'assemblée générale suivie d'un repas, le 11 mars
- Un concours de belote, le 18 mars
- Le spectacle « Holiday on ice - No limits » au Zénith de Caen, le 13 avril
- Une sortie en juin (date et lieu à préciser)

Les membres du bureau rappellent qu'ils sont toujours heureux d'accueillir des nouveaux adhérents (21 € l'adhésion pour l'année).

Les suggestions pour de nouvelles activités sont les bienvenues.

Contact : Monsieur PICOT (Président de l'Association) au 07 77 77 75 54





THÉÂTRE

« ENTRE SCÈNE ET MER »

Fin novembre et début décembre 2024, la troupe « Entre scène et mer » a présenté sa nouvelle pièce écrite par Jean-Luc TABARD, « Les maux du maire », devant 1300 personnes, à la salle de convivialité d'Yquelon. A l'issue des 6 représentations, des dons ont été faits aux associations suivantes : « Téléthon », « Hanaë, son courage, ses défis » et « Ensemble, apaisons les douleurs d'Océane ».

La troupe participera au festival de théâtre amateur organisé par le Lions club de Granville, dans la salle de l'Archipel de Granville, le samedi 1er février 2025, au profit de « Roses en baie ».

L'Assemblée Générale s'est tenue le 11 janvier 2025.

La course cycliste aura lieu le 16 mars 2025. Le dîner champêtre avec animation musicale et feu d'artifice se déroulera le 21 juin, suivi du vide-greniers le 22 juin 2025.



VIE ASSOCIATIVE

LISTE DES associations

COMITÉ DES FÊTES D'YQUELON

PRÉSIDENT

M. Livio NABAB
comitedesfetesyquelon@gmail.com

AMICALE YQUELONNAISE DU 3^{ÈME} ÂGE

PRÉSIDENT

M. Marcel PICOT
07 77 77 75 54

ASSOCIATION À L'EN(VIE) D'ÉCRIRE

PRÉSIDENT

M. Jean-Louis STASSIN
contact@alenviedecrire.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. LONGUEVILLE-YQUELON

PRÉSIDENTE

Mme Amandine BELLISSOR
ape.longueville-yquelon@laposte.net

ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE D'YQUELON

PRÉSIDENT

M. Bernard DEBOISLOREY
contact@mairie-yquelon.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LES DRÔLES DE DAMES

PRÉSIDENTE

Mme Ginette GUY
06 16 39 58 73

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

PRÉSIDENT

M. Daniel DOLLEY
02 33 89 58 03

LES JARDINS DE LA LUCERIE

PRÉSIDENT

M. Eric BOUCHARD
boucharderic7@gmail.com
06 85 97 03 59

LA DÉTENTE YQUELONNAISE

PRÉSIDENTE

Mme Yvette GARDIEN
detenteyquelonnaise@gmail.com

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

PRÉSIDENTE (Section de la Manche)

Mme Heidrun AUMONT
h.aumont2@netcourrier.com

VIE COMMUNALE

VISITE

Le 5 septembre 2024, M. Philippe BAS, sénateur, est venu rencontrer Stéphane SORRE, maire d'Yquelon, et quelques élus, afin de faire le point sur les réalisations et les projets de la municipalité.



CHALLENGE NORMANDY « PARALYMPIQUES »

« UN CHALLENGE COLLECTIF
AU PROFIT DE DÉFITS INDIVIDUELS »



Début septembre 2024, le centre de rééducation « Le Normandy » de Granville a organisé un périple entre Granville et Paris avec des patients et des salariés, et ce, à l'occasion des Jeux Paralympiques de Paris 2024. La commune d'Yquelon était partenaire de ce beau projet.

Thomas HÉRAUVILLE, Yquelonnais depuis 2019 et responsable du service rééducation du Normandy, a largement contribué à la mise en place de cet évènement en compagnie de Franck LEBON, directeur du Normandy et Clémence GATIER, présidente de l'A.N.L. (Association Normandy Loisirs). Il nous répond à quelques questions.

Thomas, en combien d'étapes avez-vous fait ce parcours entre Granville et Paris ?

Nous avons fait 7 étapes du samedi 31 août au vendredi 6 septembre 2024 pour nous retrouver au Stade de France le 7 septembre.

Nous avons été accueillis dans des établissements de santé publics, associatifs ou privés avec une nuit dans un camping à Nogent-Le-Rotrou. Les étapes se sont réparties de la manière suivante :

GRANVILLE (Normandy 2) – SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT (Hôpitaux du Sud Manche) : 73 km

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT – BAGNOLES DE L'ORNE (Centre de Médecine Physique et Réadaptation) : 65 km

BAGNOLES DE L'ORNE – ALENÇON (Clinique LNA Santé) : 55 km

ALENÇON – NOGENT-LE-ROTROU (Camping) : 88 km

NOGENT-LE-ROTROU – CHARTRES (Institut de Diabétologie et Nutrition du Centre) : 87 km

CHARTRES – SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE (Centre de rééducation Maison de Famille OASIS) : 96 km

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE – PINAY SUR SEINE (Maison de Santé Mentale) : 41 km

Les établissements qui nous ont accueillis nous mettaient à disposition sanitaires, douches, et l'espace nécessaire pour les camping-cars et les tentes. Ils nous offraient également le repas du soir. À chaque fois, nous avons rencontré un accueil chaleureux et une participation active de ces établissements à notre Challenge.

Combien de temps et de personnes pour venir à bout d'un tel projet ?

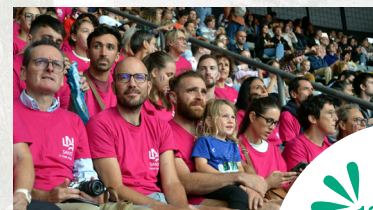
Cela a représenté dix-huit mois de préparation avec 1 comité de pilotage et 5 comités (Logistique, Ressources humaines, Trajets, Budget, Communication) réunissant une soixantaine de salariés bénévoles.

Toutes les étapes avaient été reconnues auparavant et des demandes d'ouverture de barrières sur des voies vertes avaient été faites auprès de différentes communes.

Des navettes journalières ont été effectuées pour le transport des participants (patients et salariés) et des repas (réalisés quotidiennement au Normandy).

45 patients ont participé à ce Challenge dont 33 anciens patients du Normandy et 12 patients des centres qui nous ont accueillis.

Enfin, pour le samedi 7 septembre au stade de France, 200 billets avaient été achetés. Tous les participants (bénévoles, patients ayant roulé, partenaires) étaient invités lors de la finale d'athlétisme des jeux paralympiques.



La cérémonie mutualisée du 11 novembre s'est déroulée, cette année, à Yquelon en présence des élus des quatre communes (Donville-les-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-Mer et Yquelon), mais également du secrétaire général de la sous-préfecture d'Avranches, des conseillers départementaux, des autorités civiles et militaires, des représentants des sapeurs-pompiers, de la SNSM, de la gendarmerie et de la marine nationale.

Les enfants de l'école Jean Moulin, ainsi que l'Harmonie du Cap Lihou, ont animé cette cérémonie au cours de laquelle Mickaël HÉBERT a reçu le titre de reconnaissance de la Nation.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

LE CONCERT DE NOËL

Le concert de Noël a eu lieu, le 15 décembre, en l'église Saint-Pair d'Yquelon. Le public a pu apprécier le groupe « QUART' SAXES » composé de 4 saxophonistes (soprano, alto, ténor et baryton). Ces derniers ont proposé un programme éclectique à la fois classique et jazz. Des morceaux évoquant Noël sont venus ponctuer la fin du concert qui était le 30ème concert de Noël yquelonnais ; le groupe fêtant également ses 30 ans d'existence.




Yquelon en Décembre

LA CRÈCHE DE NOËL

La crèche a été réalisée par Agnès SORRE, Micheline et Bernard HAMELIN.



LES DÉCORATIONS DE NOËL





MARCHÉ DE NOËL 18 DÉCEMBRE 2024



VOEUX DU MAIRE et de l'Équipe Municipale

10 JANVIER 2025



Les vœux du maire, Stéphane SORRE, et de l'Équipe Municipale se sont déroulés le 10 janvier 2025, à la salle de convivialité. Les Yquelonnais sont venus en nombre partager ce moment festif au cours duquel un retour sur l'année 2024 et la présentation des projets pour 2025 ont été évoqués. Florent HUBERT, agent du service technique de la commune, a été mis à l'honneur à l'occasion de son départ à la retraite.

Le groupe « PETER & NATCH » animait cette soirée en présence des Demoiselles de Granville Terre et Mer.

RECENSEMENT À YQUELON



**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !


Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 16 janvier 2025**.
Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

**Le recensement aura lieu
à Yquelon du 16 janvier
au 15 février 2025.**



De gauche à droite : Maritxu ROGER, Catherine GUILLOUET, Dominique BOUCHARD (agents recenseurs), Sylvie DENNER (coordinatrice)

SOLIDARITÉ

Mayotte

Face à la tragédie exceptionnelle que traverse Mayotte, de nombreux dispositifs d'appel aux dons circulent et il convient d'y être vigilant.

Si vous souhaitez manifester votre solidarité, nous vous recommandons de vous orienter vers les dispositifs suivants, ouverts au grand public :

PROTECTION CIVILE



SCANNEZ LE QR CODE →

CROIX ROUGE



SCANNEZ LE QR CODE →

La Protection civile et la Croix-Rouge communiquent régulièrement sur leurs actions pendant cette première phase d'urgence. Au-delà de l'aide d'urgence, la solidarité avec la population de Mayotte doit s'inscrire dans la durée.

Mayotte a besoin de notre aide, merci de votre mobilisation.

AGENDA 2024

CONFÉRENCES SANTÉ-PARENTALITÉ

2025

GRATUIT - OUVERT À TOUS

RENDEZ-VOUS À 20 H,
UN MARDI PAR MOIS !



DATE	THÈME	INTERVENANT(S)	LIEU
14 janvier	Les infections sexuellement transmissibles et la contraception	Dr Emmanuel Piednoir, infectiologue, Dr Camille Marie, médecin généraliste / consultation de gynécologie médicale	Mairie (Salle du conseil), Donville-les-Bains
11 février	Les chutes et leurs conséquences	Dr Jacky Bonnan, chirurgien orthopédique et traumatologique	Médiathèque Marcel Launay, Bréhal
11 mars	L'inclusion par le sport	Anne Peskine, spécialiste en médecine physique et réadaptation	Lieu à confirmer
8 avril	La douleur dans tous ses états	Dr Thierry Rombaut, anesthésiste réanimateur	Salle des fêtes, Saint-Planchers
13 mai	Bien manger pour sa santé	Dr Simon Duquennoy, néphrologue, Dr Guillaume Lecoq, cardiologue	Lieu à confirmer
10 juin	L'adolescence c'est quoi ?	Pôle Famille Granville	Salle de Hérel, Granville
23 septembre	L'éducation thérapeutique du patient	Dr Emmanuelle Berthe, endocrinologue	Salle de convivialité, Yquelon
14 octobre (18 h)	L'essoufflement	Dr Yves Lemennais, pneumologue	Salle des fêtes, Folligny
18 novembre	La communication non violente	Pôle Famille Granville	Salle de Hérel, Granville
9 décembre	Les maladies cardio-vasculaires, que faire en cas d'urgence ?	Dr Simon Duquennoy, néphrologue, Dr Guillaume Lecoq, cardiologue, Dr Michael Gautier, cardiologue-réanimateur	Salle des fêtes, Saint-Planchers

MÉDECIN

Dr Emmanuel GERMAIN
Téléphone : 09 81 64 99 76

ÉCOLE

Téléphone :
02 33 90 87 57 (Yquelon)
02 33 90 80 10 (Longueville)
Courriel : ecole.yquelon@wanadoo.fr

RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRES

Téléphone : 02 33 90 87 60

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste disponible en mairie
ou sur le site internet

CRÈCHE FAMILIALE

Renseignements à la Maison
de la Petite Enfance
Téléphone : 02 33 69 20 60

Les déchets ménagers :

Le ramassage des ordures ménagères est assuré le jeudi matin par les services de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer. Les nouveaux résidents doivent déposer leur demande de conteneur à la mairie. Les conteneurs doivent être enlevés du domaine public le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte. En aucun cas le conteneur ne peut rester en permanence sur le domaine public.

Déchèterie :

Située sur le site de Mallouet à Granville, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermée le jeudi sauf de mai à septembre.

Téléphone : 02 33 91 92 60

Une carte est nécessaire pour accéder à la déchèterie. Elle se retire sur place. Penser à se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Les dépôts sauvages et la loi :

Tout dépôt sauvage est considéré comme une infraction et fera l'objet d'une contravention de 120€.

Les activités bruyantes :

Elles sont réglementées. Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Allumage de feux interdit.

Permis de construire :

Toute construction d'une superficie supérieure à 20 m² (garage, véranda, etc.) doit obligatoirement faire l'objet d'une demande de permis de construire. Une déclaration préalable doit être faite pour les constructions dont la surface plancher est inférieure à 20 m² (sous réserve d'une construction déjà existante sur le terrain). Les abris de jardin, la construction ou la modification d'une clôture font également l'objet d'une déclaration préalable en mairie dans le respect des documents transmis (permis de construire, consignes de hauteur, choix des matériaux).

QUIZ

LES RÉPONSES

1. 1875 (2 points)
2. 2016 (2 points)
3. 1947 (2 points)
4. 47 (2 points)

C'EST BEAU, MAIS C'EST OÙ ?

5. Face à la Grange Dîmière (2 points)

NOTE SUR 10 POINTS :

**Si vous n'avez pas la moyenne,
rendez-vous au Carnaval de Granville !**



ET AUSSI à Yquelon...

- 16 mars 2025 : Course cycliste
- 7-8-9 juin 2025 : Festival Botanik'art
- 21 juin 2025 : Dîner champêtre avec animation musicale et feu d'artifice
- 22 juin 2025 : Vide-greniers



**Affiche réalisée par la classe de
moyenne section de l'école
Jean Moulin d'Yquelon**

MAIRIE D'YQUELON

130, rue de la Grange Dîmière
50400 YQUELON

contact@mairie-yquelon.fr

 Yquelon Infos

DU LUNDI AU VENDREDI
9H30 À 12H00 ET 13H30 À 17H00

YQUELON

• • • • •
AU COEUR DU PAYS GRANVILLAIS

